

**Municipalité de Moudon**



**Préavis n° 14/17  
au Conseil communal**

**Demande d'un crédit de CHF 34'900.— pour la création  
d'une aire de musculation extérieure (installations  
Streetworkout) au Champ-du-Gour**

Délégué municipal: Olivier DUVOISIN, municipal culture, sport et tourisme,  
079/607.66.56, o.duvoisin@moudon.ch

Adopté par la Municipalité le 10 juillet 2017

Ordre du jour de la séance du Conseil communal du 3 octobre 2017

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

## **1. Préambule**

La Municipalité sollicite un crédit de CHF 34'900.— pour la création d'une aire de musculation extérieure (installations Streetworkout) au Champ-du-Gour (voir plan de situation en annexe).

La présente demande est une réponse à un sondage, qui a réuni 614 signatures, mené auprès de la population locale et régionale par l'association L'Urbaine Active dont le siège est à Moudon, pour évaluer la pertinence de la réalisation d'une aire de musculation extérieure.

Après étude du dossier et compte tenu de l'important soutien populaire qui lui est apporté, la Municipalité est convaincue du bien-fondé d'une telle initiative. Ce projet s'intègre notamment dans la politique municipale pour le développement des activités sportives au Champ-du-Gour et, l'encouragement et la mise en valeur de projets sportifs, des objectifs inscrits dans son programme de législature 2016-2021. Par ailleurs, la dépense est prévue au plan des investissements de l'année 2018 sous le point « infrastructures sportives ».

## **2. Descriptif du projet**

Le Streetworkout est un sport se développant de plus en plus au sein des villes et des communes. Cette activité s'adresse aux jeunes ainsi qu'aux adultes, femmes et hommes, sportifs ou non. Il s'agit d'une discipline dont le principe consiste à se muscler principalement au poids du corps à l'aide du mobilier. Elle consiste en un mélange de mouvements issus de la gymnastique et de la musculation. Cette activité est devenue de plus en plus populaire, plusieurs communes ont déjà fait le pas et offrent la possibilité à leurs citoyens de pratiquer un sport gratuit en plein air (notamment Lausanne, Yverdon, Etoy)

L'emplacement de l'espace Streetworkout est prévu au Champ-du-Gour, à proximité des autres installations sportives comme le skatepark, le terrain de football et les terrains de tennis. Cet espace vient compléter l'offre existante dans ce secteur. Les installations seront en libre accès permanent. Des panneaux présentant les exercices réalisables pour chaque élément de l'installation seront posés à proximité afin que chaque utilisateur puisse l'exploiter en toute sécurité.

Un dossier de présentation préparé par l'association « L'Urbaine active » sera remis aux membres de la commission nommée pour cet objet.

Le projet sera mis à l'enquête publique en cas d'acceptation du présent préavis par le Conseil communal. Toujours dans cette perspective, il est prévu d'entreprendre les travaux au début de l'année 2018 pour une inauguration prévue au printemps de cette même année.

### 3. Coût

Une demande d'offre a été effectuée auprès d'entreprises spécialisées pour ce type d'installation. La description des coûts est présentée ci-dessous :

Fourniture et pose des infrastructures	CHF 5'700.— TTC
Travaux de terrassement et de maçonnerie y compris pose du sol	CHF 23'700.— TTC
Divers et imprévus (mise à l'enquête, panneaux de présentation)	CHF 5'500.— TTC
<b>TOTAL</b>	<b><u>CHF 34'900.— TTC</u></b>

Le service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud a répondu favorablement à une demande d'aide financière par une participation d'un montant de **CHF 7'800.—** sur la base du devis rentré.

En ce qui concerne les coûts d'exploitation annuelle, ils devraient se résumer à l'entretien et au nettoyage courant par le service de voirie qui sont estimés à environ CHF 2'000.—.

Les amortissements et intérêts (hypothèse 2%) sont estimés en moyenne à CHF 3'060.— durant 10 ans.

## CONCLUSIONS

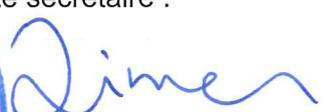
Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité No 14/17 ;
  - ouï le rapport de la commission chargée de son étude ;
  - considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
1. **autorise formellement la Municipalité à entreprendre les travaux, selon le présent préavis,**
  2. **octroie à cet effet un crédit d'investissement global et maximum de CHF 34'900.- TTC, dont à déduire toute participation de tiers,**
  3. **prend acte que la dépense de la conclusion 2 sera activée au bilan,**
  4. **prend acte que cet investissement sera amorti en 10 ans maximum,**
  5. **prend acte que les charges d'exploitation liées à cet investissement (intérêts, amortissements et entretien courant) sont estimées en moyenne à CHF 5'060.- par année,**
  6. **donne un accord de principe au fait que le montant de CHF 34'900.- soit emprunté en temps voulu, aux meilleures conditions du marché et dans le respect du plafond d'endettement autorisé.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique : Le secrétaire :

    
C.PICO A. IMERI

Annexe : plan de situation

Installation Streetworkout

